

Sujet : Didier Livio demande : Sanary-sur-Mer délimitation du rivage de la mer au droit de la parcelle AW 269

Date : Thu, 30 Mar 2023 18:40:46 +0200

Bonjour,

Ayant toujours habité Portissol et habitant au-dessus de la Kima avec vue depuis mon balcon, je connais bien la situation de l'établissement.

On observe régulièrement lors des jours de fort vent, la dalle de La Kima sous les vagues. Les jours où le vent est moins fort, la dalle n'est pas recouverte, mais peut être frappée.

Concernant l'érosion, on le voit à quelques mètres où cela s'écroule de temps en temps et où le passage est d'ailleurs interdit, malgré que des gens passent parfois depuis la plage de Portissol ou La Kima.

Depuis le changement de propriétaire, il est également dommage que le lieu ait été agrandi et que des aménagements ont été construits, ce qui enlève le côté naturel qu'on avait avant.

À titre personnel, j'estime que ce lieu devrait être public et accessible à tous si les aménagements de sécurité y sont réalisés. En plus d'être pour la sécurité de tous, cela mettrait le lieu sur un pied d'égalité avec les autres. Il serait en effet pas normal de laisser cette plage privée alors que toutes les autres y sont désormais interdites sur le littoral. Cela n'empêche pas de mettre un bâtiment démontable sous concession publique et à condition de respecter l'environnement, comme cela est fait sur les plages entre Sanary en Bandol.

Bien cordialement, Livio DIDIER.

Profil : particulier

Nom : Didier

Prénom : Livio

Code postal : 83110

Ville : Sanary-sur-Mer

Téléphone :

Télécopie :